

Sommaire

Comité

Agenda

Vie du Cercle

Consultation des registres d'état civil - Du nouveau ?

Famille Rouiller

Pièce(s) à conviction

Questions - Réponses

Voici le N° 80 des Nouvelles du Cercle ! Il s'est fait un attendre, mais vous y trouverez d'intéressantes informations sur l'évolution de la consultation de l'état civil, un sujet qui préoccupe chaque généalogiste.

Les membres qui ne sont pas enregistrés comme « cyber-membres » recevront également la cotisation 2012 avec ce numéro. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre versement.



Un Farinet vaudois

Président

Secrétaire

Trésorier

Rédacteurs du Bulletin

Rédacteur des Nouvelles et site internet

Membre

Adresse

Site internet

M. Pierre-Yves FAVEZ

Mme Yvette DEVELEY

M. François de BEAUCORPS

M. Gilbert MARION

M. Guy LE COMTE

M. Loïc ROCHAT

M. Pierre-Yves PIECE

M. Frédéric ROHNER

Cercle vaudois de généalogie

Rue de la Mouline 32

CH - 1022 CHAVANNES-PRES-RENENS

<http://www.ancetres.ch>

Samedi 22 et dimanche 23 septembre 2012

7^{ème} Rencontre généalogique de Prémanon,
Haut-Jura (F-39), Salles Camille Jacquemin et
Julien Prost, en face du Centre Paul Émile Victor,
de 9h à 18h. Le CVG sera présent le samedi.
www.optique-prost-tournier.com/g2hj/journees_premanon.html

Samedi 22 et dimanche 23 septembre 2012

Rencontre Généalogie : Nos ancêtres au cœur de l'Europe,
à Vesoul (F-70), Salle Parisot,
de 10h à 18 h. Le CVG sera présent.
www.haute-saone-salsa.fr

Jeudi 18 octobre 2012

Stamm à Lausanne, 20h au Milan.

Samedi 27 octobre 2012

25^{ème} Assemblée générale du Cercle, à 14h30 à
l'Hôtel de Ville de Lausanne. Convocation suivra.

Samedi 3 novembre 2012

Journées internationale des Archives aux ACV

Jeudi 22 novembre 2012

Stamm à Lausanne, 20h au Milan.

Les Juifs dans le Chablais, par Pierre-Alain
Bezat, archiviste de la Ville de Monthey.

Vie du Cercle

La Société genevoise de généalogie fête ses 10 ans !

A l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, la Société genevoise de généalogie organisait une rencontre le samedi 21 avril dernier à la salle communale de Chêne-Bougeries. Intitulée « Tous cousins », cette manifestation a été honorée par la présence de M. Pierre Maudet, maire de Genève. Le candidat au Conseil d'Etat genevois, élu depuis, a fait une halte remarquée sur le stand du Cercle vaudois de généalogie, pour y saluer son ancien professeur, M. Guy Le Comte, membre de notre comité. Il a été reçu par Mme Wilma Riedi de Crousaz (membre du CVG), Pierre-Yves Pièce (membre du comité du CVG), Alain Bezençon (président de la Société genevoise de généalogie et membre du CVG) et Roger Rosset (archiviste d'Etat à Genève, membre de GenGen et du CVG). Caractéristique commune aux trois derniers cités: ils descendent tous d'un Pièce originaire de Bex, dans canton de Vaud ! Le slogan « Tous cousins » était donc prémonitoire...



Une famille qui compte un illustre Genevois ! Entre 1814 et 1929, soixante-neuf personnes ont reçu la bourgeoisie d'honneur de Genève. Parmi elles, Jean-Jacques Pièce, né à Bex le 15 décembre 1833, fils de Jean-Jacques Pièce et de Louise-Marguerite née Isoz. Jean-Jacques a épousé Françoise Emonet le 6 juillet 1861 à Genève. Il est décédé à Plainpalais le 20 mai 1905 à l'âge de 71 ans.

Infirmier de profession il a rendu des services importants pendant l'épidémie de choléra de 1855. Raison pour laquelle il a reçu la bourgeoisie d'honneur de Genève; ce qui en fait l'un des plus jeunes récipiendaires autorisés à porter le titre de « citoyen de Genève », que Rousseau aimait accoler à son nom.

Les 16^{èmes} Rencontres généalogiques des pays de Savoie n'ont pas manqué de sel !

Les traditionnelles Rencontres généalogiques des pays de Savoie se sont déroulées cette année au pied du majestueux Mont-Blanc, le dimanche 24 juin 2012 à Combloux (F-74). Organisée par la nouvelle antenne « Pays du Mont-Blanc », cette manifestation était également ouverte aux associations patrimoniales. Isaac Gamaliel de Rovéréa, célèbre ingénieur des mines de



sel au service de Leurs Excellences de Berne, accompagné de Lady Sophie Duberly Delmard, une touriste anglaise du 19^{ème} siècle, ont profité de l'occasion pour présenter l'Association « Cum Grano Salis », en charge de l'animation du « Sentier du Sel » et des recherches

historiques en lien avec la quête de l'or blanc dans le Chablais vaudois. Une prestation fort appréciée, tout comme la présence du Cercle vaudois de généalogie et de son président.



Reflets en images disponibles sous :

www.sentierdusel.ch/index.php?id=61

Du nouveau à propos de la consultation des registres d'état civil ?

La patience serait-elle une vertu généalogique ? C'est bien ce que semble prouver la question récurrente de la consultation des registres d'état civil récents – une difficulté à laquelle se sont heurtés de nombreux chercheurs au cours de ces dernières années. Lors de notre assemblée générale du 24 novembre 2001 à Moudon, les membres présents avaient adopté une résolution soumise par les regrettés Roger Charles Logoz et Raymond Louis Cavin, qui demandait au comité du Cercle d'intervenir pour que la réserve de confidentialité de l'état civil soit reportée de 1875 à 1900, afin d'autoriser sa libre consultation pour cette période (Nouvelles du Cercle N° 45, décembre 2001, p. 3). Les premiers résultats obtenus avaient été présentés dans les Nouvelles de janvier 2003, N° 48, pp. 10-14, soit la possibilité d'une autorisation sur mandat, assimilable à un professionnel, accordée à 5 membres pour chacune des associations généalogiques romandes – ce qui fut très peu utilisé. Il faut toutefois relever que cette autorisation reposait sur les articles 29a, 2^e alinéa, et 30a de l'ordonnance fédérale sur l'état civil, le premier relatif aux recherches généalogiques à titre privé et le second sur mandat, qui ne figurent plus dans la nouvelle ordonnance de 2004...

Après cette petite avancée, la situation s'est figée. Mais le temps passait, et avec lui une tendance à l'ouverture se fit peu à peu jour. Qu'en est-il sur le plan légal ? L'état civil est régi par l'ordonnance fédérale du 28 avril 2004, avec des mises à jour régulières. Aujourd'hui, la teneur de son article 92a (introduit par le chapitre 1 de l'ordonnance du 4 juin 2010, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011) spécifie à l'alinéa 1 que « l'office de l'état civil compétent selon la législation cantonale a accès aux originaux des registres de l'état civil tenus sur papier dans son arrondissement pour les périodes suivantes :

- registre des naissances depuis le 1^{er} janvier 1900 ;
- registre des mariages depuis le 1^{er} janvier 1930 ;
- registre des décès depuis le 1^{er} janvier 1960 ;
- registre des familles et registre des reconnaissances depuis leur introduction. »

L'alinéa 2 ajoute que « les originaux peuvent être remplacés par des supports de données électroniques ou des copies lisibles sur microfilm. »

L'accès aux données de l'état civil est réglé par le chapitre 6 : divulgation des données, soit les articles 59 (à des particuliers) et 60 (à des chercheurs), qui intéressent tous les généalogistes.

Art. 59 :

« La divulgation des données personnelles à des particuliers s'effectue lorsqu'un intérêt direct et digne de protection est établi et que l'obtention des données auprès des personnes concernées est impossible ou ne peut manifestement pas être exigée. »

Art. 60 (nouvelle teneur selon le ch. 1 de l'O. du 4 juin 2010, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011) :

« ¹ Des données personnelles sont divulguées à des chercheurs lorsque leur obtention auprès des personnes concernées est impossible ou ne peut manifestement pas être exigée. Leur divulgation requiert l'autorisation de l'autorité de surveillance. »

« ² La divulgation est assortie des charges prévues par le droit de la protection des données, qui obligent notamment les chercheurs :

- a. à rendre les données anonymes dès que le but du traitement le permet.
- b. à ne communiquer les données à des tiers qu'avec le consentement de l'officier de l'état civil.

c. à garantir l'impossibilité d'identifier les personnes concernées en cas de publication des résultats. »

« ³ Si les données sont divulguées à des fins de recherches se rapportant à des personnes, les résultats ne peuvent être publiés qu'avec le consentement écrit des personnes concernées. Il incombe au chercheur de le recueillir. »

Bien que cette ordonnance n'apporte aucune indication quant à la libre consultation de ces registres avant les dates indiquées dans l'article 92a (ni même s'ils doivent être conservés...), il semble que l'on puisse en induire qu'ils tombent dans le domaine public, la réserve de consultation étant levée (voir ci-dessous le tableau établi par la Société neuchâteloise de généalogie) – la logique voulant que les documents « administrativement morts » soient archivés. Toutefois, pour valider cette interprétation sur le plan vaudois, il convient de voir quelle sera la réaction du Service de la population dont dépend l'état civil cantonal et qui ne s'est pas encore prononcé à notre connaissance. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les registres de l'état civil vaudois de 1876 à 2007 sont actuellement conservés au Centre administratif de l'état civil à Moudon. Le point encourageant est qu'une ouverture s'est enfin produite et qu'une solution satisfaisante pour tout le monde puisse se faire jour.

Le texte complet de l'ordonnance fédérale sur l'état civil du 28 avril 2004 (état au 1^{er} janvier 2011) peut être consulté en ligne à l'adresse :

- www.admin.ch/ch/f/rs/211_112_2/index.html.

Pierre-Yves Favez

Liens utiles :

- Nouvelles du Cercle N° 45, décembre 2001 : www.ancetres.ch/fileadmin/docs/pdf/ndc/NdC45.pdf
- Nouvelles du Cercle N° 48, janvier 2003 : www.ancetres.ch/fileadmin/docs/pdf/ndc/NdC48.pdf
- Etat civil cantonal vaudois : www.vd.ch/themes/vie-privee/etat-civil/

Tableau réalisé par la Société neuchâteloise de généalogie (www.sngenealogie.ch) :

NOUVEAUX DELAIS DE CONSULTATION DE L'ETAT CIVIL	
suite à la modification de l'ordonnance fédérale sur l'état civil du 28 avril 2004 (211.112.2)	
NAISSANCES	
consultation libre	1900
nécessite une autorisation de la Surveillance de l'état civil +	
photos par le chercheur: autorisées	PAS DE PHOTOS par le chercheur
MARIAGES	
consultation libre	1930
nécessite une autorisation de la Surveillance de l'état civil +	
photos par le chercheur: autorisées	PAS DE PHOTOS par le chercheur
DECES	
consultation libre	1960
nécessite une autorisation de la Surveillance de l'état civil +	
photos par le chercheur: autorisées	PAS DE PHOTOS par le chercheur
<small> ■ recherche généalogique ample: autorisation de consultation à 200.00 (transmission des registres au chercheur) ■ recherche simple: autorisation de divulgation à 100.00 (pas de transmission des registres au chercheur; pour obtenir l'information: supplément de 5 CHF par mention) </small>	

Il vaut parfois la peine d'attendre...

Mieux vaut tard que jamais ! En généalogie, il faut parfois savoir attendre. Pierre-Yves Favez illustre cette vertu par une réponse à une question posée en... 2001 à propos d'une naissance Roullier à Ecublens.

Chère Madame,

Je viens de retrouver votre lettre du 22 décembre 2001, à laquelle je n'avais pu répondre rapidement et s'était égarée par la suite. Je suis confus du retard apporté à vous répondre.

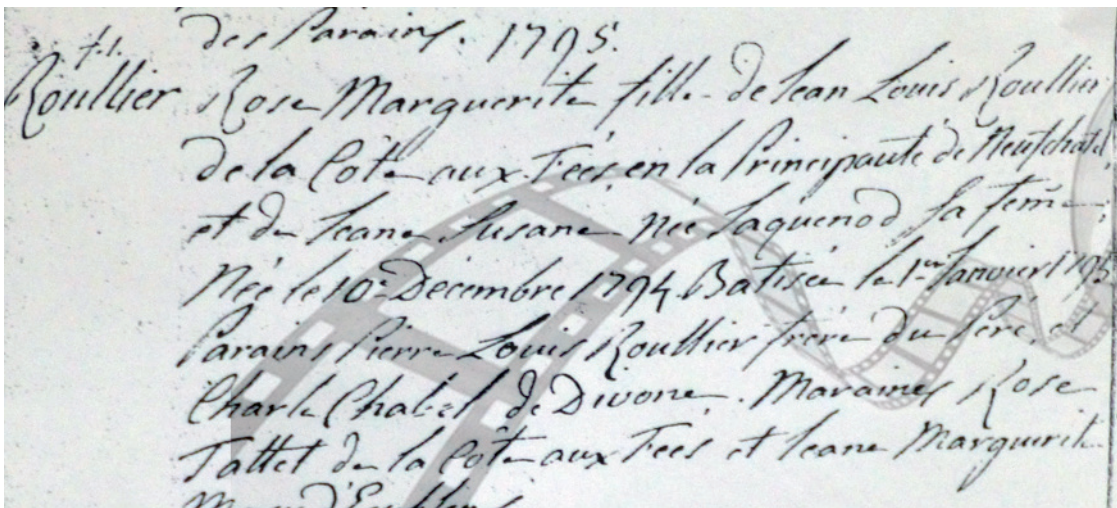
La famille Jaquenod ou Jaquenoud, toujours connue sous les deux graphies, est bien originaires d'Ecublens. Le livre d'or des familles vaudoises, éd Henri Delédevant et Marc Henrioud, Rouge, Lausanne, 1923, rééd. Genève, Slatkine, 1984, p. 241, l'y situe la première en 1659 et la seconde sans date, mais le répertoire Chastellain (exemplaire dactylographié des Archives cantonales vaudoises recensant les familles mentionnées dans les registres paroissiaux) mentionne Jaquenoud dès 1598... La taille de 1550 ne l'évoque toutefois ni sous l'une ni sous l'autre forme tant à Ecublens qu'à Denges (ACV, Bp 13, pp. 185-189).

Votre ancêtre est bien née à Ecublens près de Lausanne : Rose Marguerite, fille de Jean Louis Roullier (sic), de La Côte-aux-Fées, principauté de Neuchâtel, et de Jeanne Susanne née Jaquenod, née le 10 décembre 1794, a été baptisée le 1^{er} janvier 1795 à Ecublens (ACV, Eb 52/5, p. 184). Une soeur aînée l'avait précédée : Jeanne Susanne Catherine, fille de Jean Louis Roullier, de Saint-Sulpice en la principauté de Neuchâtel, habitant à Ecublens, et de Jeanne Susanne née Jaquenod, née le 9 octobre 1792, avait été baptisée à Ecublens le 4 novembre suivant (ACV, Eb 52/5, p. 169). Cette naissance était quelque peu rapide, les parents n'ayant guère que quatre mois de mariage ! Jean Louis fils de feu Jean Jaques Roullier, de la commune de Saint-Sulpice et paroissien de la Côte-aux-Fées, comté de Neuchâtel, et Jeanne Susanne fille de feu Jean Emanuel Jaquenoud avaient en effet reçu la bénédiction nuptiale à Lausanne en la Grande Eglise (soit la Cathédrale) le 1^{er} juin 1792 (ACV, Eb 71/15, p. 311)... Et voilà pourquoi vous n'aviez pas repéré ce mariage dans le canton de Neuchâtel !

En déplorant à nouveau le retard apporté à vous répondre, je vous prie de croire, chère Madame, à l'expression de mes salutations généalogiquement cordiales.

Pierre-Yves Favez, président

ACV - Microfilm Eb 52/5, p. 184

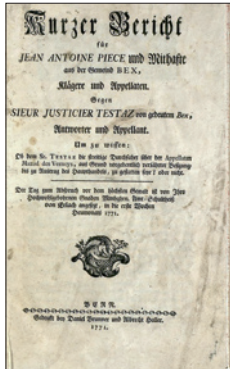


Pièce(s) à conviction

Nos ancêtres ont par-traces dans les tribu-d'illustrer les chro-manière très concrète. apportent ainsi des in-aux généalogistes.



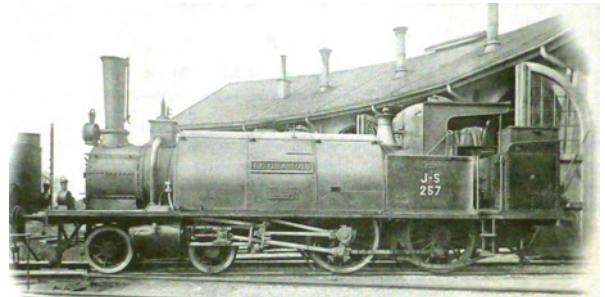
fois laissé quelques naux, ce qui permet niques familiales de Ces sources judiciaires formations fort utiles



Ainsi, en 1771, un « Kurzer Bericht » pour Jean Antoine Pièce contre le Sieur Justicier Testaz a été imprimé à Berne chez Daniel Brunner et Albrecht Haller. Il concernait un litige pour un droit de passage au *Mazot des Verneys*, réglé de la manière suivante : « Et afin de prévenir toutes tracasseries là-dessus, les Instants vous font le sobre, & sans conséquence pour eux, à ce qu'avez à les aviser à tems du jour que vous voudrez descendre votre fromage avec votre attelage & sur le traîneau, pour y être présents, pour qu'au cas que vous vous opiniâtriez à ne pas user de votre dit Attelage, les Instants mettent un des leurs à votre dit traîneau, & descendent votre dit fromage en votre préférence par dessus votre Bien jusques au chemin, sans péril ni danger, contre ce qu'osez alleguer &c. »

Le 15 août 1863, la *Gazette de Lausanne* nous fait part d'un accident de chemin de fer qui est arrivé « non loin de la gare de Lausanne, au train qui partait pour Fribourg. Une aiguille n'ayant pas été faite, le train a été conduit dans un hangar qui s'appuie à un rocher et où se trouvait un wagon. » Malgré le fait qu'il n'y ait eu aucun blessé, le coupable - un certain Philippe François Gabriel dit Vincent Pièce, aiguilleur - qui avait quitté son poste, a été condamné à subir une année de réclusion, aux frais du procès et à la privation générale des droits civiques pendant cinq ans.

Illustrations : une locomotive dite « Couscous » en service dès 1862 entre Lausanne et Berne - un extrait de la *Gazette de Lausanne* du 15 août 1863.



— Hier au soir, un accident est arrivé, non loin de la gare de Lausanne, au train qui partait pour Fribourg. Une aiguille n'ayant pas été faite, le train a été conduit dans un hangar qui s'appuie à un rocher, et où se trouvait un wagon. Une des locomotives et un wagon ont éprouvé des avaries. La plupart des voyageurs en ont été quittes pour la peur ; quelques-uns ont des contusions plus ou moins insignifiantes. Un quart d'heure après, le train partait pour Fribourg.

Mercredi dernier, une locomotive qui manœuvrait à l'ouest de la gare, ayant déraillé par suite d'une aiguille mal faite, les trains de Genève et de Neuchâtel ont dû attendre que la voie fût libre et le service du reste de la journée a été plus ou moins dérangé.

Un Farinet vaudois ! On pourrait le croire en découvrant la fiche anthropométrique de Louis Emile Pièce, né le 27 juin 1884 à Bex, monteur électricien habitant à Lausanne, lequel s'adonnait à la « fabrication et l'émission de fausse monnaie. » Cette fiche de 1904 fait partie de la série *S 111 - Police de sûreté* des Archives cantonales vaudoises, qui contient un matériel assez hétéroclite autour du thème de l'anthropométrie. Les documents de moins de 50 ans sont frappés d'une interdiction d'accès. Ceux de plus de 100 ans, sont libres d'accès.

Illustration : fiche d'Emile Pièce tirée de ACV S 111
Détails sous :

www.davel.vd.ch/detail.aspx?ID=59745



Publication - Pour une ombrelle et des gants

Une saga familiale...

Notre bibliothèque vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage, gracieusement offert par son auteur : Mme Madeleine Knecht-Zimmermann nous a fait parvenir un exemplaire de sa dernière publication qui vient juste de sortir aux Editions de l'Aire, *Pour une ombrelle et des gants*, qui fait suite à un autre livre paru aux mêmes éditions en 2008, *Le cordonnier de Sainte-Croix. Une famille d'étrangers, en Suisse au XIX^e siècle*, soit celle de Philippe Zimmermann, arrière-grand-père de l'auteur, venu d'Allemagne à Sainte-Croix où il était actif à l'époque des premières conventions ouvrières et dont les enfants ont émigré à travers le monde lors des crises de l'industrie des boîtes à musique.

C'est à partir des données généalogiques qu'elle a pu réunir à partir des archives familiales, mais aussi par des recherches persévérantes dans divers dépôts d'archives officielles à travers le monde (dont les Archives cantonales vaudoises) et par Internet, qu'elle a reconstitué dans ce second volume l'histoire de sa grand-tante Caroline en lui donnant vie et consistance au tournant de l'autre siècle, de Sainte-Croix aux Etat-Unis en passant par la Russie, l'Angleterre et le Canada. Ce bel ouvrage réalisé à sa mémoire allie rigueur et imagination, tout en restant dans la vraisemblance - la part qu'elle a bien dû restituer demeurant fort proche de ce qui s'est réellement déroulé. Il constitue ainsi un intéressant témoignage sur la vie à Sainte-Croix au tournant de l'autre siècle et sur l'émigration vécue par un certain nombre de nos compatriotes.

Comme d'autres ouvrages relatant des sagas familiales, certains plus romancés que d'autres mais s'appuyant sur des sources archivistiques, l'auteur illustre l'intérêt que peut présenter la généalogie en inscrivant l'histoire d'une famille dans son contexte.

Pierre-Yves Favez



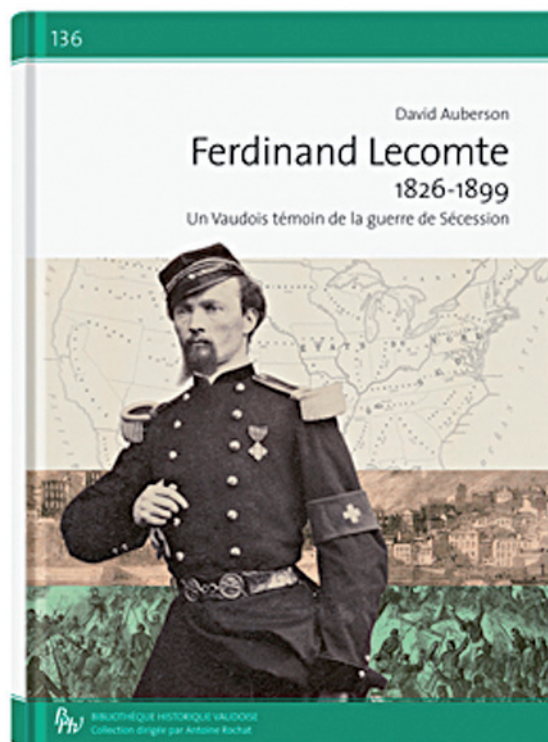
Publication - Ferdinand Lecomte 1826-1899

Le patronyme Le Comte est bien connu des membres du Cercle vaudois de généalogie, ne serait-ce que par Guy, membre du comité et ancien président ! Son arrière-grand-père, Ferdinand, s'est quant à lui illustré lors de la guerre de Sécession.

Ferdinand Lecomte (1826-1899) est l'une des personnalités vaudoises les plus étonnantes du XIX^e siècle. Fils de son siècle, ce véritable homme orchestre sera tour à tour militant radical de la première heure, proche d'Henri Druet puis de Louis Ruchonnet, avant de devenir l'une des éminences de ce parti. Journaliste, fondateur de la Revue militaire suisse, bibliothécaire cantonal durant plus de quinze ans pour enfin occuper la charge de chancelier de l'Etat de Vaud. En 1875, il devient colonel-divisionnaire, alors le plus haut grade dans l'armée suisse en temps de paix. Historien militaire remarqué, Lecomte est aussi le premier biographe du général Antoine-Henri Jomini.

L'épisode le plus marquant de sa carrière reste sa participation à la guerre de Sécession. C'est en qualité d'observateur militaire de la Confédération helvétique que Lecomte va accompagner en 1862 et en 1865 l'armée fédérale américaine en lutte contre les Etats sécessionnistes du Sud. Si les motivations premières pour ces lointains voyages sont d'ordre militaire, des raisons plus personnelles incitent l'officier vaudois à traverser par deux fois l'océan Atlantique. En effet, Lecomte entretient des affinités politiques avec la cause défendue par le Nord : l'union des Etats-Unis et l'abolition de l'esclavage.

(tiré de BHV)



Q270 Famille Wagon-Ramsbottom (Antoine Curchod, membre)**R270 Famille Wagon-Ramsbottom** (Pierre-Yves Favez, président)

Votre courrier du 11 octobre dernier, recherchant des renseignements sur Nancy Ramsbottom, l'épouse d'Henri Samuel Wagon (baptisé à L'Isle le 20 avril 1745, décédé audit lieu le 18 juin 1809), m'est bien parvenu. Sur elle, je ne puis que dire que c'est une Anglaise née à Saint-Petersbourg vers 1767 (elle est dite native de cette ville au baptême de deux de ses enfants) et c'est apparemment dans cette même ville, sans doute à l'église anglaise, qu'elle a épousé Henri Samuel Wagon, qui y séjournait comme négociant, probablement en 1788 ou 1789 – ce mariage n'a pas été inscrit à L'Isle, commune d'origine des Wagon. Elle apparaît pour la première fois dans les registres paroissiaux vaudois en 1802 seulement : Madame Nancy Ramsbottom, épouse de Monsieur Henry Samuel Wagon, est marraine à Montagny le 30 mai 1802 au nom de M. Eugène Rolaz du Rosay d'Eugène Louis, fils de M. Alexandre Louis Wagon de L'Isle, inspecteur général des forêts nationales, et de Mme Jeanne Louise Magnenat, son épouse (ACV, Eb 81/4, p. 120).

Les neuf enfants du citoyen Henri Samuel Wagon, de L'Isle, et de Nancy Ramsbottom, native de Saint-Petersbourg, ont été enregistrés à L'Isle à partir de 1803 :

1. Sarah, née le 11 février, est baptisée le 2 mars 1790 à l'église anglaise de Saint-Petersbourg (ACV, Eb 69/7, p. 202).
2. Elisabeth, née le 10 et baptisée à Saint-Petersbourg le 20 mai 1793 (ibid., p. 202).
3. Alexandre, né le 22 septembre et baptisé le 19 octobre 1794 à Saint-Petersbourg (ibid., p. 203).
4. Auguste Henry, né le 27 avril et baptisé le 12 mai 1796 à Saint-Petersbourg (ibid., p. 202).
5. George Pitt, né le 5 et baptisé le 11 janvier 1798 à Saint-Petersbourg (ibid., p. 202).
6. Marie Marguerite, baptisée le 14 février 1801 à Hambourg (ibid., p. 203).
7. Marc Henri Samuel, né le 23 novembre 1803 et baptisé le 13 décembre suivant au temple de L'Isle, ayant pour parrains les citoyens Samuel Rolland et Henri Rolland de Romainmôtier, père et fils, et Jean-Baptiste Teiller, pasteur à Penthaz (ibid., p. 179).
8. Louise Sophie, née le 4 mars 1805 et baptisée le 25 suivant à L'Isle, ayant pour parrain Joseph Bourgarel, de Moscou, et pour marraines Louise née Magnenat, femme du citoyen François Louis Alexandre Wagon, et Sophie Copeland née Ramsbottom, de Saint-Petersbourg (ibid., p. 183).
9. Charles Edmund, né le 19 septembre 1807 et baptisé à L'Isle le 13 octobre suivant, ayant pour marraines Sarah et Herriot [= Elisabeth ?] Wagon, ses sœurs aînées, en leur propre nom et en celui de tous les autres frères et sœurs (ibid., p. 190).

Henri Samuel Wagon, de L'Isle, est mort peu après à L'Isle le 18 juin 1809 à 64 ans, étant baptisé le 20 avril 1745 (ACV, Eb 69/6, p. 215).

Nancy Ramsbottom, âgée de 87 ans, née en Angleterre (sic), domiciliée à Tolochenaz, fille de John Ramsbottom, Anglais, banquier, domicilié à Saint-Petersbourg, et de Sarka Gomm, domiciliée en Angleterre (sic), veuve d'Henri Samuel Wagon, de L'Isle, commerçant, y domicilié, est décédée à Tolochenaz le 6 mai 1854 (ACV, Ed 86/12, p. 327) – elle est donc bien née à Saint-Petersbourg vers 1767 et avait une sœur, Sophie alliée Copeland.

Le testament de Nancy Wagon née Ramsbottom, morte à Tolochenaz le 6 mai 1854, a été homologué en justice de paix de Morges le 18 mai 1854, sur présentation de : 1. codicille olographe daté de Dizy le 27 juin 1847 ; 2. testament signé notaire Bolay à Pampigny le 5 juin 1847 ; 3. testament olographe daté de Lausanne le 13 mars 1831 (ACV, K XIX 36/10, p. 92). La copie du testament notarié et du codicille olographe donne comme héritiers par égales portions ses enfants Sally [soit Elisabeth] Wagon, Marie Wagon et Samuel Wagon, Sophie Wagon, épouse de Frédéric Gaudin, et son petit-fils Charles Monnet, représentant sa mère – son fils Alexandre ayant déjà reçu sa part de la succession paternelle (ACV, K XIX 36/88, pp. 54-56). La curatelle d'Alexandre Wagon, négociant à Saint-Petersbourg, est levée le 2 novembre 1854 par la justice de paix de Morges par suite de la procuration par lui donnée à son frère Samuel Wagon, pasteur demeurant à Tolochenaz, laquelle avait été imposée le 18 mai 1854 (curateur : Henri François Piguet), avec levée des scellés apposés sur la succession de Nancy Ramsbottom, décédée à Tolochenaz le 6 mai 1854 (ACV, K XIX 36/10, p. 148).

